

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Direction générale du Trésor

Arrêté du 29 septembre 2020 portant nomination au Bureau central de tarification

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance ;
Vu le décret n° 2015-518 du 11 mai 2015 relatif au Bureau central de tarification,
Vu l'arrêté du 3 février 2020 portant nomination au Bureau central de tarification
Vu le code des assurances, notamment son article R. 250-1,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre titulaire du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance des véhicules terrestres à moteur en vertu de l'article L. 212-1 du code des assurances, en qualité de représentant des entreprises d'assurances opérant sur le territoire de la république française :

Mme Sybille FLEURY (Pacifica) en remplacement de Mme Sarah BASSINET (Pacifica).

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances,
LIONEL CORRE